



# BREUIL-LE-SEC

*Le Bulletin Municipal de la ville de Breuil-le-Sec : Mai 2020* | [www.breuil.le.sec.fr](http://www.breuil.le.sec.fr)



**Chers Breuil-le-Secquois,  
Chères Breuil-le-Secquoises,**

Nous connaissons depuis le 17 mars une période très particulière, anxiogène et difficile à vivre, celle du confinement, due à la crise du COVID-19.

Pour chacun d'entre nous c'est une épreuve pénible, elle l'est d'autant plus suivant les conditions dans lesquelles elle se déroule, la taille de l'habitat, de la famille, le statut social.

C'est aussi évidemment très compliqué pour nos entreprises et nos commerçants qui pour certains n'ont plus aucune activité.

A toutes et à tous, j'adresse un message de solidarité et d'espoir. Oui le confinement est bien, dans les conditions actuelles, la solution pour éviter un drame encore plus important et oui viendra le temps de la sortie de ce confinement et le retour progressif à la vie normale. Il sera alors bien temps de se poser la question quant au manque de masques et à l'absence de tests dans notre pays si riche et 6<sup>ème</sup> puissance mondiale.

Comment ne pas rendre aussi un immense merci à tous nos agents publics hospitaliers qui au prix d'un dévouement et d'un sens de l'intérêt général remarquable et parfois au péril de leur propre vie luttent sans cesse contre ce terrible virus. Merci aussi aux travailleurs discrets ; caissier(e)s, éboueurs, facteurs, chauffeurs, professeurs, agents territoriaux et à tous ceux qui, par leur mobilisation, ont permis la continuité de la vie.

Comment d'ailleurs ne pas être choqué par tous ses libéraux qui après avoir affaibli les services publics et particulièrement celui de l'hôpital pendant des décennies n'ont plus assez de mots pour encenser nos héros en blouse blanche.

Dans notre commune, la municipalité est mobilisée et assume ses responsabilités ; accueil des enfants d'hospitaliers au périscolaire et centre aéré, contacts permanents avec les personnes isolées par l'intermédiaire des élus et des bénévoles, permanences téléphoniques à la mairie, entretien de la commune avec un personnel restreint et respectant les gestes barrières, distribution aux anciens de bons de Pâques, formalités administratives dues à l'État Civil, les tâches ne manquent pas pour les élus et le personnel.

Le 15 mars, se sont déroulées les élections municipales.

Avec 77,8% vous avez donné une très brillante victoire à la liste que j'avais l'honneur d'emmener. Avec 21 élus sur 23, je dispose donc d'une très large majorité pour gérer notre commune pour les 6 années à venir.

Je veux évidemment remercier très chaleureusement tous les électeurs qui nous ont apporté leur voix, d'autant que dans ce contexte particulier, vous êtes plus de 63 % à vous être déplacés ce qui est une participation remarquable.

Vous pouvez compter sur moi et mon équipe pour être à vos côtés tout au long du mandat à venir et œuvrer au mieux de l'intérêt général sur la base de notre programme électoral.

Merci encore à toutes et à tous,

Prenez soin de vous, soyons patients et courageux et nous profiterons ensemble de jours meilleurs.



Durant cette période de restrictions et de confinement, nous avons une pensée particulière pour les familles des défunts dont les funérailles se sont déroulées dans la plus stricte intimité, perturbant l'indispensable travail de deuil.

*Denis Dupuis*

# Informations

## Sommaire

	Pages
Informations	2
Evènements à venir	3
Mariage, retraite	4
Environnement	5
Élections municipales	6-7
Entraide – Vivre ensemble	8
Écoles	9-10
Rétrospective	10-14
Travaux / Marché	15
Comptes administratifs 2019	16

---

## Secrétariat de Mairie

### 03 44 50 10 24

Du lundi au vendredi :  
Le matin de 9h30 à 12h00  
Sauf le mercredi.

L'après-midi : de 15h00 à 19h00  
Le vendredi fermeture : 17h00  
En période de vacances scolaires le secrétariat est fermé à 18 heures du lundi au jeudi.

Permanences du samedi les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> de chaque mois  
9h30 à 12h00.

### FERMÉ AU PUBLIC ACTUELLEMENT

Permanence téléphonique en semaine :  
De 9h00 à 12h00 et de 14h à 18h00 (17h00 le vendredi)  
Tel : 03 44 50 10 24

---

## Accueil Périscolaire

### 03 44 50 85 96

#### Accueil Matin :

7h20 - 8h20  
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi.

#### Accueil Soir :

16h30 - 18h30  
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi.

#### ALSH du Mercredi

7h20 – 11h45 et 13h30 - 18h00  
Payant.

#### Accueil Périscolaire :

Fermé à compter du samedi 11 avril 2020.  
Reprise lundi 27 avril 2020, au matin.

---

## Prochain bulletin municipal

Juillet 2020

## Horaires déchetterie

### Du 1<sup>er</sup> novembre 2019 au 29 février 2020:

Le lundi :  
13h30 à 17h00  
Du mardi au samedi :  
9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

### Du 1<sup>er</sup> mars 2020 au 31 octobre 2020:

Le lundi :  
13h30 à 18h00  
Du mardi au samedi :  
9h00 à 12h00 et 13h30 à 18h00.

**Ouverture seulement pour les professionnels jusqu'à nouvel ordre.**

**Réouverture à partir du 27 avril pour les particuliers sur rendez-vous. Tel CC du Clermontois: 03 44 50 85 00.**

---

## Accueil de loisirs

### Vacances d'été

L'ALSH des vacances d'été sera ouvert du 06 juillet au 28 août 2020 uniquement pour les enfants habitant et/ou étant scolarisés à Breuil-le-Sec, à partir de 4 ans.  
Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **22 juin 2020** sur Périscoweb.

[www.percoweb.fr/Breuil-le-Sec/](http://www.percoweb.fr/Breuil-le-Sec/)

---

## Horaires du bruit de voisinage / des travaux

Utilisation d'outils à moteur électrique ou thermique.  
Du lundi au vendredi :  
8h00 à 12h00 et 13h30 à 19h30  
Les samedis :  
9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00  
Les dimanches et jours fériés :  
10h00 à 12h00

---

## Permanence Monsieur le Maire

Le mercredi sur rendez-vous de 16h00 à 18h00.  
**Pas de rendez-vous actuellement**

---

## Permanence Urbanisme

Le jeudi de 18h00 à 19h00.  
17h00 à 18h00 en période de vacances scolaires.  
**Pas de réception actuellement**

---

## Les collectes de déchets

Services dégradés jusqu'à nouvel ordre

Recyclables et papiers le lundi matin. **(Toutes les semaines)**  
Déchets ménagers le mardi matin. **(Semaines impaires)**  
Déchets verts le vendredi matin. **(Suspendues)**

# Evénements à venir

## MAI

\* **Vendredi 8 mai 2020** : Commémoration, Victoire 1945.

**Vendredi 8 mai 2020** : Tournoi de football des féminines, USBS.

**Samedi 16 mai 2020** : Concours de belote 13h00 dans la salle des fêtes, Club des anciens.

**Dimanche 24 mai 2020** : Brocante au stade de football, APEBS

**Vendredi 29 mai 2020** : Fête des voisins dans vos quartiers.

## JUIN

**Vendredi 12 juin 2020** : Journée à Honfleur, Club des anciens.

**Samedi 20 juin 2020** : Tournoi de football U6/U7/U10 et U11 à partir de 9h30, USBS.

**Samedi 20 juin 2020** : Spectacle « voyage en chansons » dans la salle des fêtes, par l'atelier chanson Arc en Sol dirigé par Marine Puisier.

**Dimanche 21 juin 2020** : Tournoi de football U8/U9 et U13 à partir de 9h30, USBS.

**Dimanche 21 juin 2020** : Spectacle de fin d'année de Zumba à la Halle des sports de Breteuil à 15h, association GYM DANSE JUNIORS.

**Samedi 27 juin 2020** : Spectacle de fin d'année du FitDanse de BLS, salle Pommery à Clermont.

**Samedi 27 juin 2020** : Kermesse des écoles dans le parc de la mairie, APEBS.

**Samedi 27 et dimanche 28 juin 2020** : Bourse d'échange de capsules, Club des collectionneurs.

## JUILLET

**Samedi 11, dimanche 12 et lundi 13 juillet 2020** : Fête nationale, Fête foraine, course cycliste et feu d'artifice, Comité des fêtes et Mairie.

## SEPTEMBRE

**Dimanche 6 septembre 2020** : Brocante au plan d'eau, FitDanse.

**Samedi 12 septembre 2020** : Concours International des Cerfs-Volants à Dieppe, Club des anciens.

## OCTOBRE

**Dimanche 11 octobre 2020** : Repas des aînés dans la salle des fêtes, Mairie.

**Samedi 17 et dimanche 18 octobre 2020** : Exposition de peintures dans la salle des fêtes (6<sup>ième</sup> salon), association Breuil en Couleurs.

**Samedi 24 octobre 2020** : Concours de belote 13h00 dans la salle des fêtes, Club des anciens.

## NOVEMBRE

\* **Mercredi 11 novembre 2020** : Commémoration, Armistice de 1918.

**Vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 novembre 2020** : Marché fermier dans la salle des fêtes, Mairie.

## DÉCEMBRE

**Samedi 12 décembre 2020** : Distribution des bons de Noël aux anciens, Mairie.

**Mercredi 16 décembre 2020** : Noël des enfants de la commune dans la salle des fêtes, Comité des fêtes et Mairie.

**Samedi 19 décembre 2020** : Repas-spectacle dansant de fin d'année, Club des anciens.

**Suite à la déclaration du président de la République du 13 avril 2020 toutes les manifestations publiques sont interdites jusqu'à mi-juillet.**

**En conséquence, toutes les manifestations prévues jusqu'à cette date sont suspendues.**

## Jobs d'été :

La mairie recrute 6 jeunes Breuil-le-Secquois(es) cet été.

- Âge requis 18 ans.
- 3 en juillet et 3 en août.

Les candidatures sont à déposer en mairie à l'attention de M. Laurent ROGER (adjoint aux services techniques) avant le 10 juin 2020.

Documentation et rédaction : Mairie de Breuil-le-Sec

Tél : 03 44 50 10 24, Fax : 03 44 50 85 90

Mail : [mairie.breuil.le.sec@wanadoo.fr](mailto:mairie.breuil.le.sec@wanadoo.fr)

Site internet : [breuillesec.fr](http://breuillesec.fr)

Directeur de publication : Denis Dupuis

Contact : [christophe.briot.mairie@gmail.com](mailto:christophe.briot.mairie@gmail.com)

Impression : SMI

Tirage : 1150 bulletins



Nom de la page :  
**Mairie de Breuil-Le-Sec**



# Mariage - Retraite

Célébration du mariage de LE MEIGNEN Erick & EVRARD Nathalie le 29 février 2020 à 17h30 par Denis DUPUIS et Marie-Laure DAUVIN.



## Retraite

Le jeudi 19 décembre 2019 a eu lieu la célébration du départ en retraite de Willy DARCAIGNE policier municipal à Breuil-le-Sec depuis 25 ans.



M. DUPUIS Denis, maire de Breuil-le-Sec et ses 2 prédécesseurs (M. LEFEUVRE Amand et M. DELAFRAYE Jean-Marc) ont exprimé leurs reconnaissances pour les services rendus et le parcours exemplaire de M. DARCAIGNE. Famille, amis, collègues, gendarmes, élus, nombreux sont ceux qui sont venus pour partager ce moment et lui remettre des cadeaux autour d'un verre de l'amitié et quelques amuse-bouches.

Nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa retraite.

A cette occasion, Monsieur le Maire a présenté Mme Laetitia TOTTEL qui lui succède.



# Environnement

## BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Suite à des réclamations survenues en Mairie, il nous semble nécessaire de rappeler la législation réglementant le brûlage des déchets verts "de jardin".

Le confinement est l'occasion pour certains de réaliser les travaux d'entretien de leurs espaces verts. Or, les mesures prises pour limiter la propagation du Covid-19 ont conduit à la fermeture de la plupart des déchetteries.

**Le brûlage des déchets verts (tontes de gazon, feuilles, les tailles d'arbres et d'arbustes, etc.) est et reste interdit.**

Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts : NOR: DEVR 1115467C

Le brûlage des déchets verts est interdit par la loi et chaque contrevenant est passible d'une amende de 450 euros. (Art. 131-13 du code pénal).

Cela s'applique également au brûlage des papiers.

Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (odeurs et fumées), le brûlage des déchets verts augmente la pollution atmosphérique. En effet, ces brûlages émettent de nombreux composés toxiques (particules, dioxines...) et sont une source importante de pollution de l'air ambiant.



---

## PROTECTION DE LA NATURE

En cette période de confinement, nous vous proposons de participer à un inventaire national lancé par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux).

Pour ce faire rendez sur [www.oiseauxdesjardins.fr](http://www.oiseauxdesjardins.fr).

C'est gratuit et sans engagement.

Première connexion : Vous cliquez sur le lien "J'aimerais participer" en haut à droite. Dans le menu déroulant qui apparaît sur la page vous sélectionnez votre département puis appuyez sur le bouton "Suivant". Remplissez le formulaire. Une fois le formulaire complété, cliquez sur le bouton "S'inscrire". Vous allez recevoir un mail avec votre mot de passe. Vous retournez sur le site, identifiez-vous et laissez-vous guider, après une identification géographique de votre habitat. (ville, village, forêts et jardins etc.)

Vous verrez c'est très ludique et facile, vous reportez quotidiennement ou occasionnellement vos observations sur les oiseaux de votre entourage.

Cette participation pourrait faire naître des passions aux petits et aux grands et pourquoi créer un "club nature" dans le village.

Pour plus d'information vous pouvez contacter la commission environnement.



[francine.peltier.mairie@orange.fr](mailto:francine.peltier.mairie@orange.fr)

---

## NUISANCES SONORES

Rappel sur les horaires autorisés pour l'utilisation des appareils électriques ou thermiques (Tondeuse, taille haies, nettoyeur haute pression, etc.). De nombreux habitants se plaignent du non-respect de celles-ci.

-Du lundi au vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h30 à 19h30.

-Les samedis : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00.

-Les dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00.

Merci de respecter ces horaires afin de ne pas nuire à la tranquillité de vos voisins.

Risques encourus en cas de non-respect :

**68 euros si l'auteur des troubles règle l'amende immédiatement ou dans les 45 jours, 180 euros au-delà de ce délai.**



# Élections municipales 2020

2 listes se sont présentées aux élections municipales 2020 pour Breuil-le-Sec.

Liste 1 : Bernard MAILLET - BREUILLESEC2020

Liste 2 : Denis DUPUIS - Continuons ensemble Denis Dupuis 2020

Le 15 mars 2020, vous avez voté pour désigner les 23 membres du conseil municipal. Lors du premier tour, la liste de Denis DUPUIS a remporté la majorité des votes à Breuil-le-Sec, obtenant ainsi 21 sièges, créditée de 77,76 % des suffrages exprimés. La liste de Bernard MAILLET a recueilli 2 sièges, avec 22,23 % des voix.

## Bureau de vote N°1

Sur 1010 électeurs inscrits:

630 votants

Exprimés 612

Denis Dupuis 501 voix (81,87%)

Bernard Maillet 111 voix (18,13%)

Blancs 3

Nuls 15

## Bureau de vote N°2

Sur 771 électeurs inscrits:

492 votants

Exprimés 481

Denis Dupuis 349 voix (72,56%)

Bernard Maillet 132 voix (27,44%)

Blancs 5

Nuls 6

## Résultats globaux

Sur 1781 électeurs inscrits:

1122 votants

Exprimés 1093

Denis Dupuis 850 voix (77,76%)

Bernard Maillet 243 voix (22,23%)

Blancs 8

Nuls 21



## Nombres d'élus par liste:

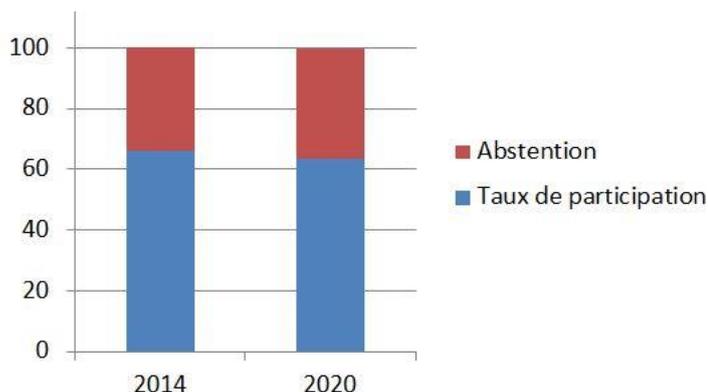
21 élus sur la liste Denis Dupuis (Voir trombinoscope page 7).

02 élus communautaires titulaires (M. DUPUIS Denis et Mme PELTIER Francine) et 1 suppléant (M. SAUVET Jean-Marie).

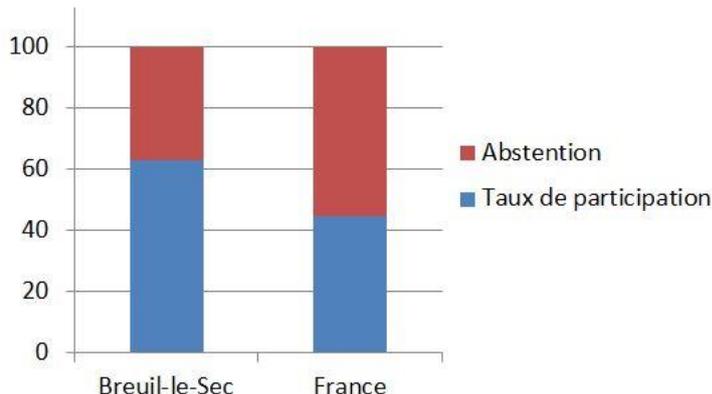
02 élus sur la liste Bernard Maillet (Voir trombinoscope page 7).

## Taux de participation : 63%

Merci à l'ensemble des Breuil-le-Secquoises et des Breuil-le-Secquois, qui sont venus voter nombreuses et nombreux malgré un contexte sanitaire difficile.



Comparatif participation BLS 2014/2020



Comparatif participation 2020 BLS / France

# Vos nouveaux élus



**Denis  
DUPUIS**



**Francine  
PELTIER**



**Laurent  
ROGER**



**Marie-Christine  
BROCHOT**



**Laurent  
BEDONSKI**



**Michelle  
ALLIEL**



**Christophe  
BRIOT**



**Marie-Laure  
DAUVIN**



**Christophe  
CALVEZ**



**Catherine  
HUGUENIN**



**Jean-Marie  
SAUVET**



**Sarah  
BOURACHOT**



**Gérard  
TRIBOLET**



**Alix  
JUSSEAUME**



**Patrick  
THOMASSIN**



**Janine  
QUARCIA**



**Aurélien  
FRANQUET**



**Aïcha  
CRONIER**



**Jean-Luc  
CARON**



**Karine  
LAGLENNE**



**Kévin  
LEGRAND**

L'installation du conseil municipal qui était prévue le vendredi 20 mars 2020 a été reportée pour cause de crise sanitaire COVID-19.

En conséquence, le mandat des élus sortants est prolongé jusqu'à la mise en place des nouveaux élus.



**Bernard  
MAILLET**



**Nelle  
MAGNIER**

# Entraide – Vivre ensemble

## Résidence les Aillots

Mesures et actions mises en places depuis le début de l'épidémie du coronavirus COVID-19

En raison des mesures prises par le gouvernement concernant la lutte contre la propagation du virus COVID-19, toutes les consignes sanitaires ont été mises en place, affichées dans les lieux communs et diffusées à tous les résidents, notamment l'application des gestes barrières.

Des distributeurs de gel hydro-alcoolique ont été installés à chaque étage et à l'entrée de l'ascenseur. La désinfection des parties communes de la résidence est faite plusieurs fois dans la journée avec un renfort de personnel communal. Nous avons par le biais du Conseil Département de l'Oise, obtenu quelques masques qui ont été aussitôt distribués à tous les résidents.

Aussi, nous avons été contactés par un collectif de la commune de Breuil-le-Sec, nous proposant de fabriquer des masques en tissu pour la résidence, proposition à laquelle nous avons répondu positivement et nous avons sollicité les résidents pour obtenir le matériel nécessaire à la confection de ces masques (bobines de fil, élastiques, etc.). Merci pour ce bel élan de solidarité.

En ce qui concerne les visites à la résidence, ne sont autorisées que les interventions des professionnels de santé, les services d'aides à domicile et le portage des repas.

Les familles sont autorisées exceptionnellement pour assistance en cas de problème de santé, apport de médicament et apport de matières de première nécessité (alimentation).

Les agents de police municipale peuvent également se charger de faire quelques courses alimentaires pour les résidents ne pouvant pas se déplacer.

Depuis le confinement, les commandes et livraisons de pains durant la semaine sont assurées par le personnel de la résidence et le samedi par un membre de la famille d'une résidente que nous remercions pour son implication.

Des attestations de déplacements dérogatoires ont été distribuées à tous les résidents et des copies sont délivrées régulièrement en fonction des demandes.

Le contexte actuel nous interdisant tout rassemblement, toutes les activités à la résidence sont suspendues. Cependant, le personnel de la résidence reste à l'écoute et très attentif aux demandes de chacun.

Nous avons aussi des intervenants qui apportent leur soutien par téléphone ou proposent leurs services. Nous les remercions vivement.

---

## Sur l'ensemble de la commune

**Des contacts téléphoniques réguliers sont réalisés auprès des personnes âgées isolées. Des bénévoles, les agents municipaux, des élus leur viennent en aide et répondent à leurs besoins si nécessaire.**

---

## Été 2020

Les premiers jours de beaux temps et des chaleurs printanières sont arrivées. Le confinement instauré ne nous permet pas d'en profiter comme nous le voudrions. Cela ne nous empêche pas de travailler et de vous informer sur les bons réflexes à tenir durant l'été lors de forte chaleur. Ainsi nous vous demandons de vous faire connaître par ce coupon si vous vous reconnaissez dans les personnes à risque en période de canicule.

**Personnes de plus de 65 ans, nourrissons, enfants de moins de 4 ans, les femmes enceintes, les personnes confinées au lit ou en fauteuil, personnes souffrants de troubles mentaux, personnes souffrants de maladies chroniques, personnes en grande précarité, ...)**

Par avance, nous vous en remercions.

-----  
**A remettre dans la boîte aux lettres mairie**

**Recensement des personnes à risque « canicule ».**

**NOM :** .....

**PRENOMS :** ...../ .....

**AGES :** ...../ .....

**Téléphone :**

**Adresse :**

-----

# Les écoles

Le vendredi 6 mars 2020 à 19h30, parents, professeurs et élus apprenaient la fermeture des écoles. Face à cette situation chacun a dû s'adapter afin de permettre aux enfants de continuer leur apprentissage dans les meilleures conditions. Voici ci-dessous le travail réalisé par les enseignants permettant la continuité pédagogique, le maintien du contact avec les parents, le traitement des dossiers d'admission. La rentrée dans des conditions qui restent à préciser est annoncée pour le 11 mai 2020.



La mairie de Breuil-le-Sec.

---

## L'école primaire

Le vendredi 6 mars 2020 matin, le conseil des maîtres a créé une catégorie "CARTABLES" sur le site Internet de l'école élémentaire, anticipant l'annonce de la fermeture des écoles des départements du Haut-Rhin et de l'Oise, réalisée par le Premier ministre à 19 h 30 min.

Chaque classe possède depuis un cartable que les maîtres remplissent à leur gré. Puis, peu à peu, en fonction des âges des enfants, des dispositifs se mettent en place : murs collaboratifs, classes virtuelles (à distance via des plateformes agréées par le ministère de l'éducation nationale). Les enseignants se forment seuls et n'ont qu'une crainte : la rupture du Net ! Il faut savoir que la gestion des travaux est chronophage et peu adaptable.

Les familles ont été contactées par messagerie électronique ou, à défaut, par voie téléphonique. Cela a permis d'être réactifs, notamment dans le cadre de l'accueil des enfants des personnels de santé voire des parents réquisitionnés dès le 14 mars 2020. Il est vrai que les instructions académiques sont arrivées tardivement mais cette situation exceptionnelle a permis de montrer que les équipes enseignantes ont été réactives voire inventives.

Chaque jour ouvré, une permanence à l'école permet de répondre aux questionnements légitimes des familles. Quelques-unes livrent leurs ressentis et peuvent exprimer les difficultés telles que faire travailler les enfants à la maison, les impatiences, les tensions à gérer, les soucis d'impression et le partage des ordinateurs au sein de la famille (télétravail, fratrie). Enfin, beaucoup traduisent que la pédagogie est un "métier" qui ne s'improvise pas.

Les maîtres - comme bon nombre de leurs concitoyens - vivent très mal cet état de fait : l'école déserte est difficilement habitée et l'enseignement à distance n'est pas la panacée pour les apprentissages. Ils craignent que les écarts se creusent entre les élèves, ce qui est contraire au modèle de l'École républicaine.

Lors de sa dernière réunion en visioconférence, le conseil des maîtres a décidé de prendre en compte la dimension exceptionnelle de la crise sanitaire lors des évaluations des compétences à venir et - pour l'année scolaire 2020/2021 - d'intégrer dans les progressions des savoirs les notions qui n'ont pas été abordées en classe lors du second semestre. Cela sera acté dans le livret scolaire unique (LSU).

La crise sanitaire n'empêche pas le traitement des dossiers d'admission en classe de sixième, le passage au sein de l'école primaire, les admissions des élèves du C.P. par voie numérique. Les directeurs regrettent cependant de ne pas avoir pu, à l'instar des années précédentes, rencontrer les familles à cette fin.

Les maîtres saluent le personnel communal qui a permis l'entretien des locaux quotidiennement et la mise à disposition des produits désinfectants sans oublier l'accueil des enfants pendant le temps périscolaire (déjeuner et activités).

Si les familles ont des difficultés, quelles qu'elles soient, elles peuvent contacter les maîtres par le courriel de l'école ou en écrivant à l'école (boîte aux lettres).

Quant à la rentrée "progressive" annoncée par le président de la République prévue à compter du 11 mai 2020, les maîtres attendent des directives des autorités académiques afin de préparer au mieux l'accueil des enfants. Dès réception des instructions, le conseil des maîtres devra se réunir afin d'adopter un protocole commun. Aussi, ils savent compter sur la bonne compréhension des parents d'élèves et des élèves quant au strict respect des règles de vie collective dans une situation exceptionnelle.

Les enseignants doivent aussi gérer les appréhensions voire les angoisses des familles. En tant que professionnels, ils régissent au mieux aux conditions extraordinaires et sollicitent leur confiance. Ils prendront le temps de dédramatiser cette expérience en créant des moments de parole avec les enfants.

Pour conclure, chacun peut reconnaître l'investissement des services publics au profit de tous.

Pour le conseil des maîtres,  
Le directeur de l'école élémentaire,

# L'école maternelle

## Les démarches de la maternelle:

Appels téléphoniques à toutes les familles pour vérification des adresses mails.

Pointage des familles sans mail, sans possibilité d'imprimer.

Accueil des enfants des parents indispensables à la crise sanitaire.

Mise en place de la continuité pédagogique à distance via internet

Pochettes éducatives réalisées par les enseignantes et distribuées par la commune.

Prises de nouvelles par internet ou par téléphone de chaque famille pour conserver le lien pendant le confinement.

Dans ce contexte particulier, la directrice a pu, malgré tout, procéder aux admissions pour la rentrée 2020-2021 en contactant toutes les futures familles des enfants nés en 2017, avec l'aide de la commune.

## Et surtout.....Points positifs:

La majorité des familles se sont investies malgré les difficultés rencontrées. Beaucoup de bienveillance de chacun. Des bons retours et des bonnes relations par mails échangés ou par appels téléphoniques.

## Difficultés rencontrées:

Manque de matériel informatique professionnel au domicile des enseignants.

Continuité pédagogique: il a fallu tout inventer, tout créer car "ma classe virtuelle" n'existe pas pour les petites et moyennes sections et n'est pas toujours adaptée aux grandes sections.

Réflexion pour adapter cette continuité pédagogique et la rendre lisible aux parents.

Adapter le matériel utilisé habituellement à l'école par du matériel généralement disponible à la maison.

La pédagogie du jeu, prioritaire pour l'équipe enseignante (programmes maternelle 2015) a montré ses limites dans l'accueil des enfants du personnel soignant (pas de partage de matériel, pions, dés, etc. sans désinfection, la distanciation sociale permet difficilement de jouer à plusieurs)

Pour le conseil des maîtres,  
La directrice de l'école maternelle,

# Rétrospective

## Périscolaire

Les enfants du périscolaire sont venus en mairie chanter des chants de Noël **mercredi 11 décembre 2019**. Merci à eux pour ce moment de plaisir.



## Spectacle de Noël

**Mercredi 18 décembre** environ 150 enfants étaient présents au spectacle de Noël offert par la commune. Au programme un numéro de jonglerie très apprécié par les enfants. Des bons de Noël leur ont été distribués en mairie à l'issue.



# Rétrospective

## Bons de Noël et de Pâques

A l'occasion de Noël et de Pâques, des bons ont été distribués à nos aînés par les élus de la mairie.



## Cyclocross

Le dimanche 29 décembre 2020 a eu lieu le cyclocross UFOLEP dans notre commune sur le secteur de Crapin au niveau de la chapelle organisé par le VC Pont.

Merci aux organisateurs et aux courageux cyclistes pour la réussite de cet événement sportif.



# Rétrospective

## Galettes des rois USBS

Le mercredi 11 décembre 2019 le club de football de Breuil-le-Sec s'est réuni pour partager la traditionnelle galette des rois. Une grande réussite quand on observe la vague rouge qui déferle.



## Signature convention football avec Fitz-James

Début janvier une convention de mise à disposition des terrains de Fitz-James aux clubs de Breuil-le-Sec et Nointel a été signée par Jean-Claude Pellerin maire de Fitz-James, Philippe Ladam maire de Nointel, Cédric Hizy président de l'US Breuil-le-Sec et Denis Dupuis maire de Breuil-le-Sec. La croissance et la réussite de notre club (300 adhérents aujourd'hui) nous a obligé à chercher de nouveaux lieux d'entrainements et de match pour nos vétérans et U15. Nous remercions chaleureusement Jean-Claude Pellerin d'avoir accepté notre proposition et donc de mettre à disposition les installations de Fitz-James.



Nous en profitons pour féliciter l'USBS pour la montée en D2 et D4 de ses 2 équipes seniors. Merci aux dirigeants, aux éducateurs sportifs, aux joueurs et aux spectateurs sans qui rien ne serait possible.

# Rétrospective

## Vœux du Maire

Vous étiez nombreux ce jeudi 16 janvier 2020 à être venu pour assister aux vœux de la mairie. A cette occasion monsieur le Maire est revenu les événements marquants de l'année 2019.



## Galette RPA

Le mardi 28 janvier 2020 les résidents de la RPA se sont retrouvés afin de partager un moment de convivialité autour de quelques galettes des rois en présence de Monsieur le maire et Mme PELTIER Francine.



## Inauguration voie douce

Le samedi 25 janvier 2020 la nouvelle voie douce a été inaugurée par Denis Dupuis en présence de Jean-Claude Pellerin maire de Fitz-James. Pour l'occasion de nombreux Breuil-le-Secquois sont venus à pieds et à vélo.



## Bourses d'échanges

La 11ème bourse d'échanges de capsules (placomusophile) ainsi que la 26ème bourse toutes collections organisées par le Club des collectionneurs ont eu lieu le samedi 01 et dimanche 02 février 2020 dans la salle des fêtes. Comme tous les ans, les participants sont venus nombreux pour partager leur passion.



## Legs Ariès

Remise du legs Ariès, jeudi 30 janvier 2020.

Le choix est fait par le conseil des maîtres, un garçon et une fille ayant accompli leur dernière année scolaire à Breuil-le-Sec.

Les critères retenus sont :

- \* Le travail scolaire
- \* La tenue
- \* L'esprit de camaraderie

En 2019, les heureux promus par le conseil des maîtres sont :

- \* Luna PITON-STATH
- \* Hugo ENGRAND

Félicitations aux primés.



# Rétrospective

## Séjour de ski

Cette année, du 15 au 22 février 2020, 48 enfants de Breuil-le-sec se sont rendus à Saint-Sorlin d'Arves pour le séjour de ski organisé par la commune. Même si une petite épidémie de gastro-entérite a compromis le passage des niveaux de ski, l'accueil au chalet, le beau temps et le savoir-faire des animateurs ont permis que ce séjour soit une réussite.

Merci à tous et à l'année prochaine.



## Unions des anciens

85 personnes se sont rassemblées le 22 février 2020 à la salle des fêtes pour partager un repas spécial "choucroute" très attendu et particulièrement copieux.....Quelques pas de danse ont clôturé cette journée chaleureuse très appréciée.



# Travaux

Ouverture de la sente de la gomme qui se trouve derrière la poste et qui rejoint le plan d'eau. Nous espérons que les piétons, marcheurs et promeneurs apprécieront.



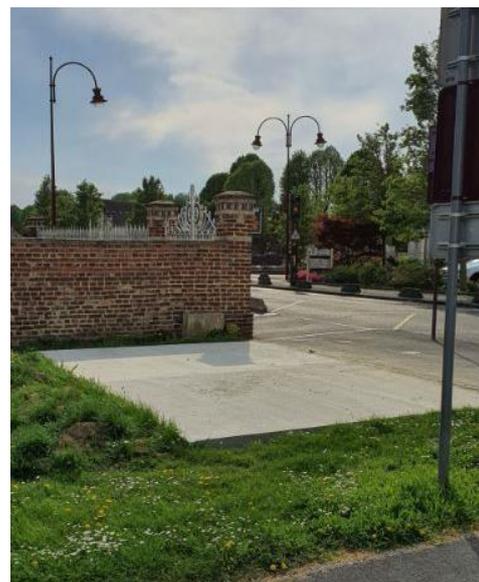
La rue Eugène Leclerc a désormais ses éclairages publics en LED basse consommation.



Les 16 places de stationnement sur le parking du Bosquet et la rue de l'étang sont désormais utilisables.



Une dalle de béton pour accueillir un abri de bus place de la mairie et rue de la gare a été réalisée. La pose de la structure va être très prochainement réalisée par nos agents techniques.



Place du Carrouel et des Étournelles, les nouvelles lanternes ont été installées terminant ainsi ce chantier. Concernant la sente du Courtil d'Amiens, des lampadaires provisoires sont en service en attendant la pose des définitifs, ceci afin de sécuriser cette voie la nuit



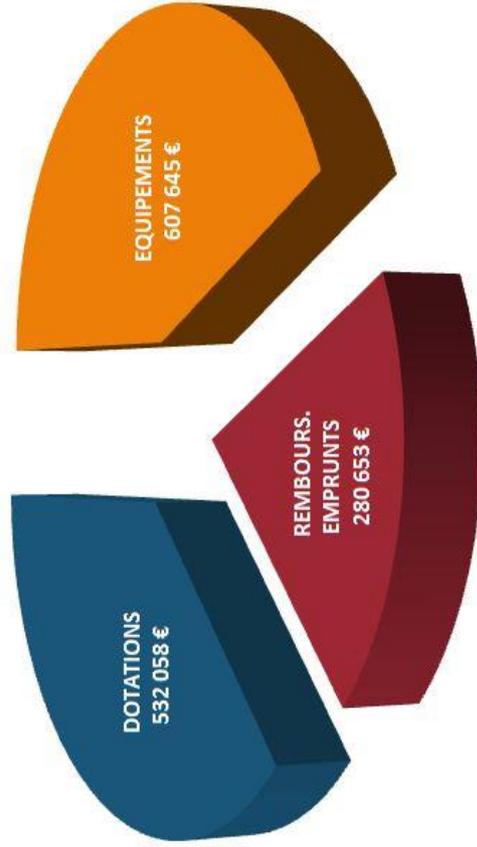
## Marché

La rotisserie FRANCIS est de retour le dimanche matin au lieu et aux horaires habituels.

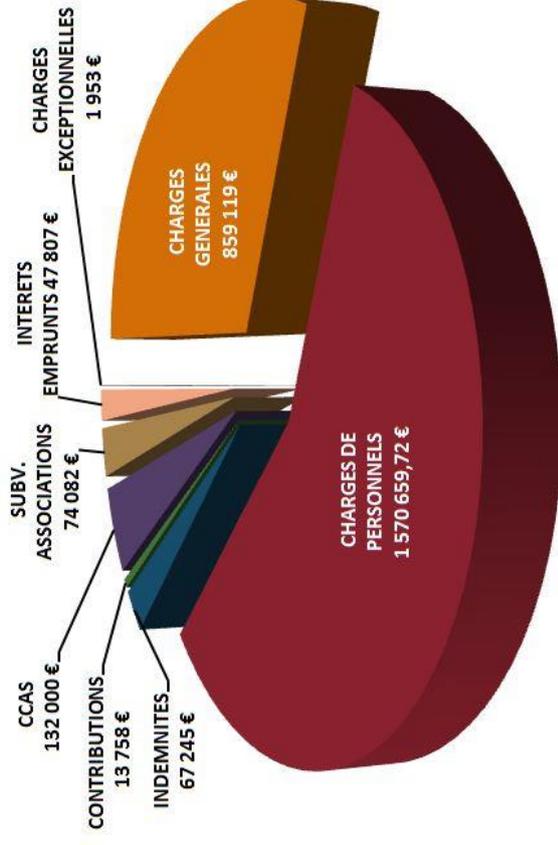


# Comptes administratifs 2019

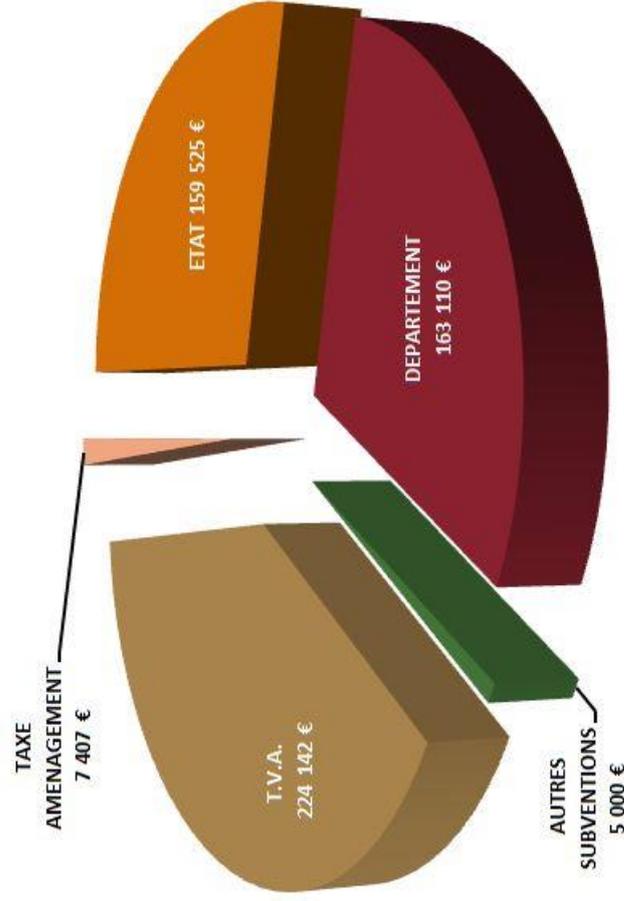
Dépenses d'investissement 2019 – 1 420 356 €  
(Hors opérations d'ordre de fonctionnement)



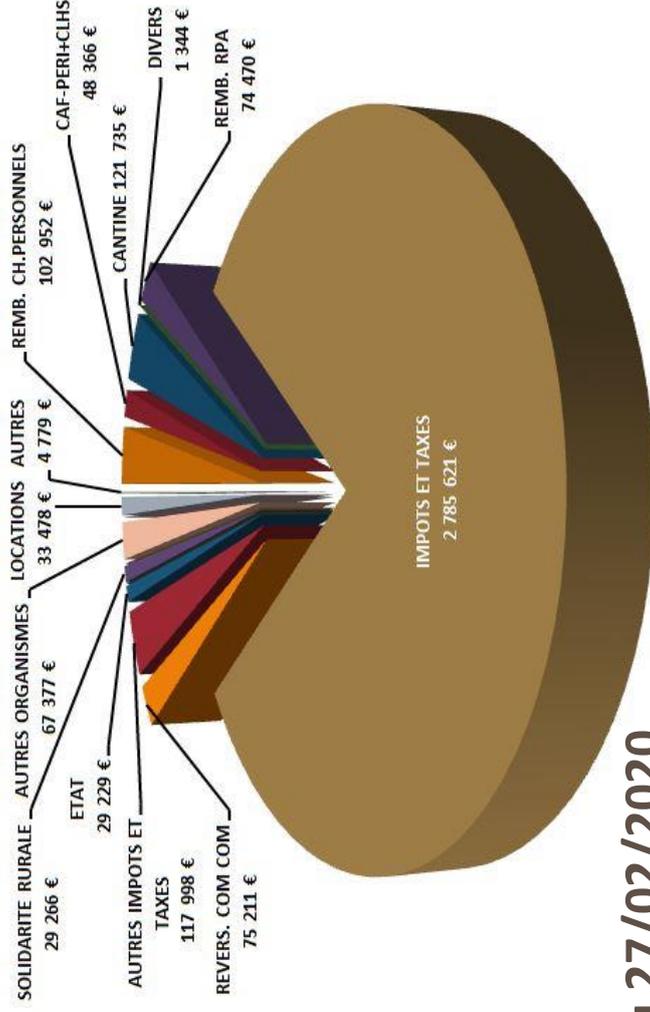
Dépenses de fonctionnement 2019 – 2 766 625 €



Recettes d'investissement 2019 – 559 184 €



Recettes de fonctionnement 2019 – 3 491 826 €  
(Hors produits exceptionnels et financiers)



Notés à l'unanimité lors du conseil municipal du 27/02/2020